



## Defaut sur une veste, craquement et formation d'un trou

Par **Loudilou69**, le **20/11/2008** à **19:04**

Bonjour,

Je vous explique.

J'ai acheté il y a trois semaines une veste en cuir dans un magasin de grande marque (chaussures et vêtements qui respire)...

Le souci que je rencontre: Un trou s'est formé sur le cuir à l'extérieur du blouson au niveau d'une des poches (Pas sur une couture). Celui-ci ressemble à une déchirure due à un accrochage (pour que vous puissiez visualiser).

En aucun cas je n'ai eu un quelconque accrochage, j'ai constaté ce trou au moment où il s'est agrandi. Dans le métro, on m'a bousculé (pas violemment, juste poussez-disons..) et j'ai entendu un léger "crac". À ce moment j'ai constaté qu'il y avait un trou.

Mais le contact n'était pas du tout violent et je suppose donc qu'il y avait un défaut de fabrication à ce niveau-là!

J'ai donc ramené le blouson au magasin, où la responsable m'a dit qu'elle ne pouvait rien faire. (Je passe les détails de l'accueil, du sens commercial et de la gestion de litiges car il me semble inutile ici)

Ce blouson coûte 300 euros et vous comprendrez que je me sens légèrement abusé!

Après avoir contacté le service client, le magasin m'a rappelé pour me dire qu'il était inutile que je ramène le blouson à nouveau ou que je tente d'éventuelles démarches car elles seraient vaines.

Je me demande donc comment obtenir réparation de ce préjudice (réparation du blouson ou échange).

Il me semble que d'une part c'est au vendeur de prouver qu'il n'y avait pas un vice de

fabrication? La garantie légale s'applique-t-elle au vêtements?

D'avance merci pour votre aide.